



## CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

**Séance du 04 juillet 2020 à 10 heures 00 minutes**  
**MAIRIE**

**Présents :**

M. VELLE PATRICE, M. JONDEAU JEAN-PIERRE, M. LECLERE SEBASTIEN, M. CHENOT NICOLAS, M. GRIFFATON GABRIEL, M. GRIFFATON GAUTIER, M. GIRARD CHRISTIAN

**Procuration(s) :**

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :**

**Secrétaire de séance** : M. CHENOT NICOLAS

**Président de séance** : M. JONDEAU JEAN-PIERRE

### **1 - ELECTION DU MAIRE**

Le maire sortant Patrice VELLE salut les conseillers nouvellement élus, présents et cède la parole au doyen de l'assemblée Jean-Pierre JONDEAU qui va présider la séance jusqu'à l'élection du Maire.

Mr JONDEAU fait l'appel des conseillers présents, et il demande aux conseillers présents, les candidats au poste de Maire.

Mr GRIFFATON Gautier et Mr VELLE Patrice se portent candidats. Il est alors procédé à un vote à bulletin secret.

- Mr **GRIFFATON Gautier** obtient 3 voix

- Mr **VELLE Patrice** obtient 4 voix

Monsieur **VELLE Patrice** ayant obtenu la majorité absolue, il est aussitôt installé dans sa fonction de Maire.

Il reprend aussitôt la présidence de ce conseil municipal.

### **2 - Détermination du nombre d'Adjoints**

Le Nouveau Maire élu, propose de fixer à 2 le nombre d'adjoints, il demande aux conseillers présents de bien vouloir délibérer.

**VOTE** : Adoptée à la majorité (Pour : 4, Contre : 3, Abstention : 0)

### **3 - Election des Adjoints**

Le Maire appelle alors les candidats au poste de 1er ADJOINT :

Mr Christian GIRARD et Mr Jean-Pierre JONDEAU se portent candidats, il est alors procédé à un vote à bulletin secret.

- Mr **GIRARD Christian** obtient 3 voix

- Mr **JONDEAU Jean-Pierre** obtient 4 voix

Monsieur **JONDEAU Jean-Pierre** ayant obtenu la majorité absolue, il est aussitôt installé dans sa fonction de 1er Adjoint.

Le Maire appelle alors les candidats au poste de 2ème ADJOINT :

Mr GRIFFATON Gautier et Mr LECLERE Sébastien se portent candidats, il est alors procédé à un vote à bulletin secret.

- Mr **GRIFFATON Gautier** obtient 3 voix

- Mr **LECLERE Sébastien** obtient 4 voix

Monsieur **LECLERE Sébastien** ayant obtenu la majorité absolue, il est aussitôt installé dans sa fonction de 2ème Adjoint.

Le Maire fait alors lecture aux conseillers municipaux de la "Charte de l'Elu Local", il en distribue un exemplaire à chacun, avec les articles du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **4 - Indemnités des élus**

Le Maire rappelle que l'indemnité est due en totalité pour les Maires des communes, (25,5% de l'indice brut mensuel 1027) aucune délibération n'est à prendre, sauf si le Maire souhaite moduler le taux de l'indemnité à laquelle il a droit. Le Maire indique qu'il ne demande aucune modification, il percevra donc l'indemnité prévue par la Loi.

Pour les Adjointes, il convient de délibérer, ainsi le Maire propose :

-Pour le 1er Adjoint, une indemnité de 9,9% de l'indice

-Pour le 2ème Adjoint, une indemnité de 8% de l'indice

Il demande alors aux conseillers de voter :

**VOTE** : Adoptée à la majorité (Pour : 4, Contre : 3, Abstention : 0)

#### **5 - Désignation des délégués aux différentes structures**

Le Maire demande alors aux conseillers présents de désigner les délégués aux différentes structures intercommunales.

Pour le vote, il demande l'avis aux conseillers présents pour savoir s'il est possible de voter à main levée, si l'un s'y oppose, il sera alors procédé au vote à bulletin secret. Aucun conseiller ne s'oppose au vote à main levée :

Pour la représentation à la Communauté de Communes, le Maire rappelle que le Maire et son 1er Adjoint sont délégués d'office.

À l'unanimité, il est alors décidé les représentants suivants :

##### **SDAA (Syndicat Départemental d'Assainissement Autonome)**

Titulaire : LECLERE Sébastien

Suppléant : VELLE Patrice

##### **Syndicat des Eaux du Trey :**

Titulaires : LECLERE Sébastien et GIRARD Christian

Suppléants : GRIFFATON Gabriel et VELLE Patrice

##### **SIVM de l'Esch au Mad :**

Titulaire : VELLE Patrice

Suppléant : GRIFFATON Gautier

##### **SIS de Thiaucourt :**

CHENOT Nicolas et GRIFFATON Gautier

## **6 - Commissions communales**

A l'unanimité, les commissions communales sont ainsi réparties :

<b><u>Commission Travaux de Bâtiments</u></b>	<b><u>Commission Chemins et Voiries</u></b>
JONDEAU Jean-Pierre CHENOT Nicolas GRIFFATON Gabriel	GIRARD Christian GRIFFATON Gabriel GRIFFATON Gautier
<b><u>Commission Bois et Chasse</u></b>	<b><u>Commission Finances</u></b>
GRIFFATON Gautier LECLERE Sébastien GIRARD Christian	LECLERE Sébastien JONDEAU Jean-Pierre CHENOT Nicolas
<b><u>Gestion de la Salle Polyvalente</u></b>	<b><u>Commission Contrôle des listes Electorales</u></b>
CHENOT Nicolas LECLERE Sébastien	LECLERE Sébastien (Représentant conseil municipal) GIRARD Christian (Délégué administration) JONDEAU Jean-Pierre (Délégué TGI)
<b><u>Commission d'Appel d'Offres</u></b>	
JONDEAU Jean-Pierre GIRARD Christian GRIFFATON Gabriel	

Le Maire indique qu'il est président de droit de toutes ces commissions, c'est pour cette raison qu'il n'a pas proposé son nom.

Pour les membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs), les conseillers municipaux présents ont proposé 24 noms qui seront transmis aux services de la Direction Générale des Finances Publiques) qui sélectionnera les membres de cette commission parmi les noms proposés.

### **Correspondant à la Défense :**

Mr JONDEAU Jean-Pierre est à l'unanimité désigné pour cette fonction.

### **Délégués de la commune pour le PLUI :**

Mr JONDEAU Jean-Pierre et Mr GIRARD Christian sont à l'unanimité désignés.

## **7 - Délégations au Maire**

Le Maire fait lecture des 22 délégations qui peuvent être accordées au Maire, par le Conseil Municipal, en début de mandat.

Après analyse de tous les points il est décidé d'accorder la délégation au maire uniquement pour 6 points qui sont des autorisations en relation avec la taille et les besoins de notre commune.

**VOTE** : Adoptée à l'unanimité

## **8 - Questions Diverses**

Un conseiller fait remarquer à Monsieur le Maire qu'il n'a pas été demandé, lors de cette réunion, de nommer un représentant de la commune auprès de l'AF (Association Foncière). Ce point n'est pas à l'ordre du jour, il le sera lors d'un prochain conseil, lorsque l'AF en aura fait la demande à la commune.

Le Maire précise que durant la période de crise sanitaire et de confinement que nous venons de connaître un point aurait dû faire l'objet d'une délibération, à savoir la décision annuelle pour fixer les taux de taxes communales, aucune délibération n'ayant été prise, les taux pour 2020 resteront donc inchangés, le Maire, en tout état de cause, n'avait pas prévu d'augmentation pour 2020.

Prochain Conseil Municipal, le Vendredi 17 Juillet 2020, à 20h30, avec l'ordre du jour :

- Comptes Administratifs 2019 et Comptes de Gestion (Commune et Assainissement)
- Budgets Primitifs 2020 (Commune et Assainissement)
- quelques délibérations nécessaires pour le début du mandat.

Avant de clore la séance, le Maire demande si un conseiller souhaite aborder un autre sujet, aucune demande n'est formulée, la séance est donc levée à 10h50.

Fait à HAMONVILLE  
Le Maire,

Patrice VELLE